Du Casset au refuge de Buffère

Briançonnais

Pause au Casset (© Parc national des Ecrins - Carlos Ayesta)

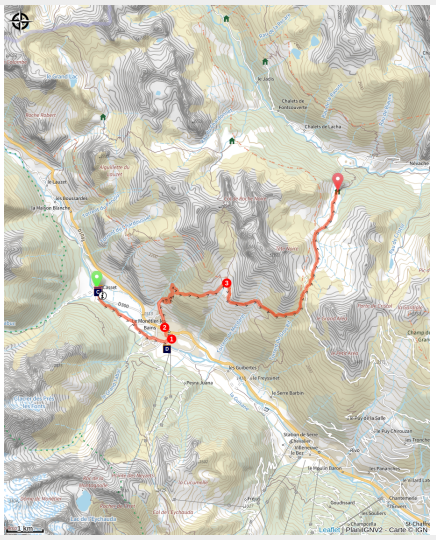

Une étape de montagne face aux Écrins avant de rejoindre les hauteurs de la Clarée.

Après un démarrage en douceur dans une pinède riche et variée, le chemin prend progressivement de la hauteur pour voir l'horizon s'élargir sur la vallée de la Guisane, le massif des Écrins et le sommet de Rochebrune, porte d'entrée du Queyras. L'ambiance bascule dans la vallée de la Clarée. Le Grand Aréa et Tête Noire sont les sommets de calcaire qui dominent ce vallon suspendu. Le sentier à la descente traverse de jolis alpages parsemés de mélèzes.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 6 h

Longueur : 14.7 km

Dénivelé positif : 1014 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Histoire et architecture

Itinéraire

Départ : Le Casset
Arrivée : Refuge de Buffère
Balisage : GR PR
Communes : 1. Le Monêtier-les-Bains
2. Névache

Profil altimétrique

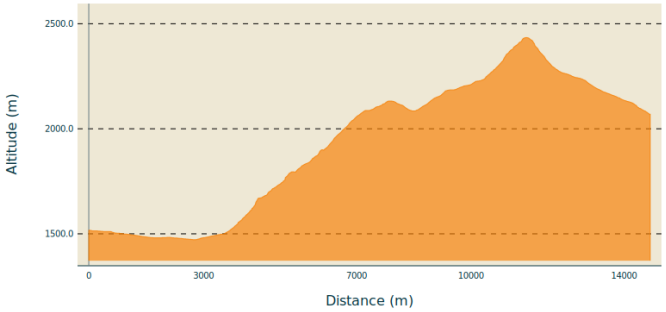

Altitude min 1472 m Altitude max 2434 m

Pour rejoindre le Monêtier-les-Bains, il suffit de suivre le chemin qui longe la Guisane (panneau). Le parcours est rapide et facile jusqu'aux Grands Bains du Monêtier. Suivre, alors le chemin qui longe la rivière et bifurquer à gauche dans la rue de la Grande Turière.

1. Puis, depuis la chapelle St-André, encore à gauche la rue de la Petite Turière et remonter jusqu'à la rue de l'Ecole et la route de Grenoble que l'on traverse pour rejoindre la mairie. A gauche, rejoindre la rue du château qui passe devant l'église et vous mène tout droit vers la Rotonde.
2. Face à elle, traverser le champ, prendre à droite la route Saint Joseph qui rejoint la route qui monte en direction du vallon de la Moulette (panneau). Elle se transforme rapidement en chemin qui continue à monter en direction de la forêt. Après avoir pénétré en forêt prendre la première intersection à gauche toujours en direction du vallon de la Moulette (panneau). Le sentier monte doucement en lacets, passe devant une cabane et débouche sur le plateau des Conchiers et ses alpages où l'on prend à gauche vers la Moulette (panneau). Le chemin gagne une piste assez large qui monte progressivement jusqu’à la Moulette (panneau). Rejoindre le GR 50 puis le 57 et bifurquer à droite en direction du col de Buffère.
3. La piste redescend un peu avant de reprendre son ascension, laisser le GR 50 sur la droite. Avant le col le chemin se raidit un peu. Au col redescendre en laissant sur la gauche le blockhaus et suivre la direction du refuge de Buffère (panneau). Le sentier est un peu raide et caillouteux sur la partie haute mais s’adoucit par la suite. Les toits de bois des chalets de Buffère se dévoilent. Ce GR est bien marqué, et arrive directement sur ces chalets, sans surprises.

Sur votre route...

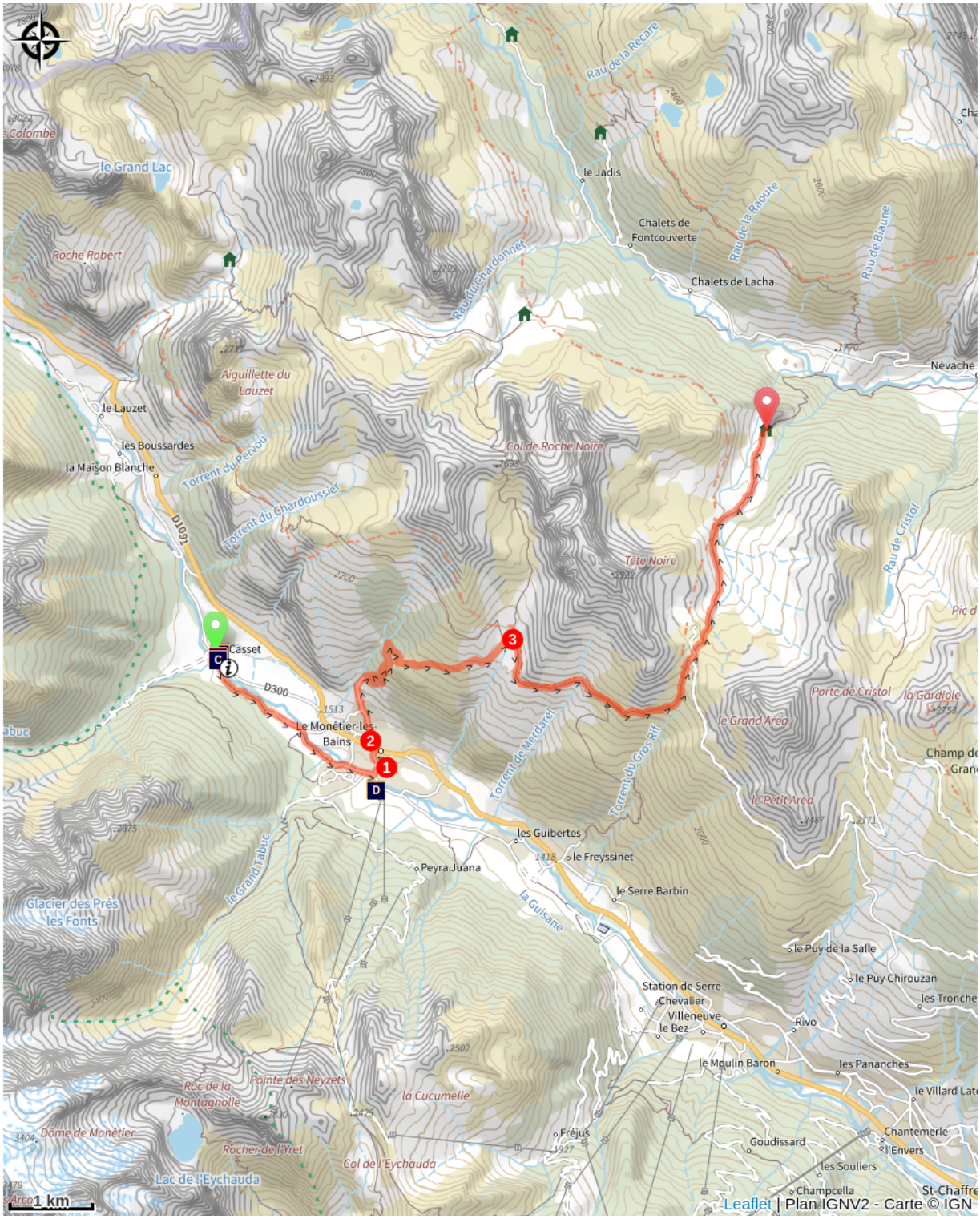

Le Casset (A)
Eglise Saint-Claude au Casset (C)
Cadrans solaires (B)
La station de Serre Chevalier (D)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Très exposé au soleil, il peut faire très chaud, partir tôt.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : LPO PACA - Antenne de Briançon
04 92 21 94 17
hautes-alpes@lpo.fr

Nidification de l'Aigle royal (espèce protégée)

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement **le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme**. Merci d'éviter cette zone !

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de la Clarée
Hameau de Ville-Haute, 05100 Névache
claree@hautesvallees.com
Tel : (+33) 4 92 20 02 20
http://www.claree-tourisme.fr

Centre d'accueil du Casset (ouverture estivale)
Le Casset, 05220 Le Monêtier-les-bains
brianconnais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 24 53 27
https://www.ecrins-parcnational.fr

Source

Parc national des Ecrins
https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...

Le Casset (A)

Situé à l'entrée de la vallée, le Casset est un village carapace qui est entouré de paysages de cultures. Son nom provient du verbe “cassare” (casser, briser, en bas-latin), et désigne un lieu couvert d’éboulis. Or ils sont nombreux, dans cette haute vallée jadis creusée par un énorme glacier. Le hameau, sur la rive gauche de la Guisane, est à l’abri des avalanches, sous le regard de quelques sommets et glaciers prestigieux qui “bougent” à une autre échelle de temps que la nôtre.

Attribution : PNE - Masclaux Pierre

Cadrans solaires (B)

En vous promenant dans le hameau du Lauzet, vous aller découvrir des cadrans solaires récents, réalisés à la mode d’autrefois. Bien visibles depuis les principales ruelles, ils égayent les façades bien restaurées des maisons d’antan.

Attribution : Claire Broquet - PNE

Eglise Saint-Claude au Casset (C)

Avec son clocher démesurément élevé, l’église du Casset ne peut passer inaperçue. Son dôme à l’impériale à quatre pans est construit sur le modèle de la collégiale de Briançon. L’église, inscrite à l’inventaire des Monuments Historiques, est placée sous la protection principale de Saint-Claude. Dans son aspect actuel, elle date du XVIIIe siècle. L'édifice précédent était antérieur au début du 16e siècle. A l’intérieur, l’œil est immédiatement attiré par les ogives du chœur, créant une ambiance intime, d’autant plus forte que le clocher disproportionné ne présuppose pas un intérieur de taille aussi modeste Le chœur est reconstruit en 1716-1717, probablement après l’incendie de la chapelle précédente. Les traces de cette période figurent sur la clé de voûte. La clôture du chœur en fer forgé porte elle aussi les inscriptions « HM 1717 », une date que l’on retrouve sur la grille en fer forgé de l’imposte de la fenêtre axiale de l’abside et sur les fonts baptismaux.

La station de Serre Chevalier (D)

En bordure du Parc national des Écrins, la station de ski de Serre Chevalier s'étale sur plusieurs communes en rive droite de la Guisane, de Monêtier-les-Bains à Briançon. Créée en 1941 avec le téléphérique de Chantemerle, elle possède le plus grand domaine skiable des Alpes du Sud avec 61 remontées mécaniques et des pistes de tous les niveaux de 1 200 m à 2 830 m d'altitude au Pic de l'Yret (Le Monêtier-les-Bains). Le logo de la station est un aigle faisant référence au baron Borel du Bez, représentant du Briançonnais en 1792 à l'Assemblée constituante qui gouverna la France entre 1792 et 1795 pendant la Révolution Française. Le Bez est un hameau de Villeneuve rattaché à la station de Chantemerle dans les années 1970.

Attribution : © Parc national des Écrins - Jean-Pierre Nicollet